



CENTRALE EOLIENNE  
JUVENT SA  
C/O BKW ENERGIE SA  
www.juvent.ch

VIKTORIAPLATZ 2  
3000 BERNE 25  
TEL. 031 330 51 07  
FAX 031 330 57 90

Seul le discours prononcé fait foi

Mont-Crosin, le 30 mai 2013

Premier repowering éolien en Suisse

## JUVENT SA – Augmentation de la production de 40%

Martin Pfisterer, président de JUVENT SA

**La Suisse est sur le point de réaliser son premier projet de repowering éolien. Quatre anciennes éoliennes exploitées depuis bientôt 20 ans vont être démontées et remplacées par des turbines de dernière génération ultraperformantes, pour un coût de l'ordre de 17 millions de francs. JUVENT SA entend ainsi augmenter de 40% la production annuelle du plus grand parc éolien du pays tout en respectant les impératifs paysagers. Retour sur la situation initiale, les objectifs, la procédure et le déroulement du projet.**

### 1. Situation initiale

Les travaux de construction des trois premières éoliennes de la centrale JUVENT ont débuté en 1995 à Mont-Crosin, dans la commune de Villeret (Jura bernois). Il a suffi d'un an pour obtenir le permis de construire et achever le chantier. Les premières éoliennes présentent une puissance de 600 kilowatts et une hauteur de mât de 45 mètres. La vente de courant éolien, une première en Suisse à cette époque, rencontre un tel succès que le parc éolien est progressivement agrandi, en accord avec la population, les autorités et les organisations de protection de l'environnement, pour finalement comprendre 16 éoliennes.

Grâce aux améliorations techniques apportées en continu par VESTAS, fournisseur danois leader du marché éolien, les nouvelles éoliennes ne cessent de gagner en puissance (jusqu'à 2000 kilowatts) et en taille (jusqu'à 95 mètres de hauteur). A partir de 2009, la construction d'éoliennes bénéficie en Suisse de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Ce subventionnement fait éclore une multitude de projets, notamment dans l'Arc jurassien, mais sans véritable plan d'aménagement du territoire, ce qui fait grandir l'opposition. Dans de nombreuses régions, la construction d'éoliennes se heurte aujourd'hui à des blocages d'ordre juridique ou matériel. L'outil RPC, qui partait pourtant d'une idée louable, s'avère aujourd'hui préjudiciable pour l'éolien.

### 2. Objectifs

Dans ce contexte, JUVENT SA entend optimiser le site éolien existant, bien accepté par la population, et remplacer les quatre éoliennes les plus anciennes (puissance: 0,6 MW) par des modèles de dernière génération (puissance: 2 MW). Ce programme d'optimisation de la centrale éolienne, aussi appelé repowering, est une première sur le sol helvétique.

Entreprises partenaires:

---

BKW Energie SA, Berne / sol-E Suisse SA, Berne; Industrielle Werke, Bôle; AEW Energie AG, Aarau; Groupe E SA, Corcelles;  
Société des Forces Electriques de la Goule, St-Imier



CENTRALE EOLIENNE  
JUVENT SA  
C/O BKW ENERGIE SA  
www.juvent.ch

VIKTORIAPLATZ 2  
3000 BERNE 25  
TEL. 031 330 51 07  
FAX 031 330 57 90

Puisqu'en Suisse, de nombreux projets éoliens se heurtent à une opposition qui empêche leur réalisation, il convient de réfléchir aux possibilités d'optimiser l'exploitation des sites existants. Sur le site de Mont-Crosin, la solution du repowering permettrait d'accroître de 40% la production annuelle de la centrale JUVENT, en la portant de 40 à 55 millions de kilowattheures, soit la consommation annuelle de 18 000 ménages ou une grande partie de la consommation d'électricité du Jura bernois. Le projet s'inscrit ainsi parfaitement dans le cadre de la stratégie fédérale, qui prône une intensification de l'exploitation des nouvelles énergies renouvelables.

### **3. Concertation avec la commune et les acteurs privés**

Le projet de remplacement des éoliennes de Villeret, intitulé «JUVENT 6», constitue la sixième étape de l'extension du site depuis 1995. Le choix de mâts plus hauts nécessitant un espacement des emplacements, le plan directeur actuel a fait l'objet de légers ajustements en accord avec les propriétaires fonciers, les autorités communales et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

La commune a pris les choses en main sous la direction dynamique de Richard Habegger, maire de Villeret. Le 3 décembre 2012, l'assemblée communale approuvait la petite modification du plan directeur et nous délivrait le permis de construire. Deux particuliers ont formulé des objections concernant les activités de sports d'hiver à Mont-Crosin, mais un commun accord a pu être trouvé dès le début du mois de janvier 2013.

### **4. Obstacles administratifs du côté des instances cantonales et fédérales**

Obtenir l'aval des différents offices cantonaux et fédéraux compétents pour l'approbation du plan s'est avéré plus compliqué. Le fort engagement de la représentante du canton de Berne qui dirigeait la procédure a finalement permis de recueillir le consentement des offices cantonaux, attendu depuis longtemps.

Le plus difficile a sans doute été d'obtenir l'accord des instances fédérales compétentes. Le feu vert n'a été donné qu'après de multiples interventions. Il peut paraître étrange que la Confédération ralentisse elle-même des procédures s'inscrivant pourtant dans la lignée de son objectif de promotion des nouvelles énergies renouvelables.

### **5. Déroulement, responsabilité et remerciements**

Le repowering se déroulera en trois phases. Les premiers travaux commenceront vers la mi-juin: voies d'accès, sites de montage et socles des éoliennes. Le démontage des quatre anciennes éoliennes, une première en Suisse, devrait ensuite démarrer mi-juillet, conformément au calendrier. Mi-septembre débutera finalement le montage des nouveaux mâts. Le directeur des travaux, Kurt Mägli, présentera tout à l'heure en détail les travaux de construction. Le directeur de JUVENT, Jakob Vollenweider, évoquera quant à lui la destinée des anciennes turbines et donnera un aperçu des atouts des nouvelles éoliennes.

JUVENT SA prend très au sérieux ses responsabilités de producteur de courant éolien tout en ayant à cœur de préserver les intérêts des propriétaires fonciers, des riverains, des organisations environnementales et des autorités. Elle tient à ce que le quotidien des riverains soit aussi peu perturbé que possible par les travaux. La société offrira par



CENTRALE EOLIENNE  
JUVENT SA

C/O BKW ENERGIE SA  
[www.juvent.ch](http://www.juvent.ch)

VIKTORIAPLATZ 2  
3000 BERNE 25  
TEL. 031 330 51 07  
FAX 031 330 57 90

ailleurs aux personnes intéressées la possibilité d'observer les travaux de démontage et de montage depuis des sites sécurisés. La centrale teste en outre à partir d'aujourd'hui un système d'information météorologique mis au point par l'école d'ingénieurs de Saint-Imier (HE-ARC). Le professeur Patrice Mueller présentera lui-même cette innovation.

Permettez-moi pour conclure de remercier tous ceux et toutes celles qui ont apporté leur soutien au projet JUVENT 6 ou qui s'y sont ralliés. Si le chantier peut commencer maintenant, c'est sans nul doute grâce à l'esprit positif qui règne à Mont-Crosin. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les exigeantes opérations de construction, de montage et de démontage se déroulent dans les délais requis et sans incident!